

## Informations déclarant

<b>Nom Prénom</b>	Taboubi Rym
<b>Adresse email</b>	rtaboubi@ossia-conseil.com

## Informations entreprise/UES

<b>Structure</b>	Entreprise
<b>Tranche effectifs</b>	De 50 à 250 inclus
<b>Raison sociale</b>	OSSIA CONSEIL
<b>Siren</b>	488281700
<b>Code NAF</b>	62.02A - Conseil en systèmes et logiciels informatiques
<b>Adresse</b>	30 RUE D'ORLEANS 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

## Informations calcul et période de référence

<b>Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés</b>	2025
<b>Date de fin de la période de référence</b>	31/12/2025
<b>Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs</b>	48

## Indicateur relatif à l'écart de rémunération

<b>Modalité de calcul</b>	Par catégorie socio-professionnelle
<b>Résultat final en %</b>	0
<b>Population envers laquelle l'écart est favorable</b>	Égalité
<b>Nombre de points obtenus</b>	40

## Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

<b>Résultat final en %</b>	11.1
<b>Résultat final en nombre équivalent de salariés</b>	1.3
<b>Population envers laquelle l'écart est favorable</b>	Hommes
<b>Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage</b>	0
<b>Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés</b>	35
<b>Nombre de points obtenus à l'indicateur</b>	35

**Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans  
l'année suivant leur retour de congé maternité**

---

<b>Résultat final en %</b>	100
<b>Nombre de points obtenus</b>	15

**Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10  
salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations**

---

<b>Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté</b>	3
<b>Sexe des salariés sur-représentés</b>	Hommes
<b>Nombre de points obtenus</b>	5

**Index égalité professionnelle**

---

<b>Total de points obtenus</b>	95
<b>Nombre de points maximum pouvant être obtenus</b>	100
<b>Résultat final sur 100 points</b>	95

**Publication des résultats obtenus**

---

<b>Date de publication</b>	27/01/2026
<b>Site Internet de publication</b>	

<https://www.ossia-conseil.com/nos-engagements>